N° D'IMPRIMÉ C73693141

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

AUTOSÉCURITÉ CONTROLE TECHNIQUE

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	13/11/2026	26003184

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

12/01/2027

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S076C362

(9) RAISON SOCIALE : SASU CONTROLE TECHNIQUE ST JEAN

(3) COORDONNÉES : 10 RUE PIERRE GILLES DE GENNES
76150 SAINT JEAN DU CARDONNAY
Tél : 02 32 93 92 78

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 076F1279

SIGNATURE :



IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
CH-705-FA (F)	26/07/2024	02/07/2012

Marque	Désignation commerciale
CITROEN	DS5

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF7KFRHHACS500742	M1	VP

Type/CNIT	Énergie
M10CTRVP001C252	GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillances majeures :
4.3.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX STOP) : Source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite ARG
5.2.3.d.2. PNEUMATIQUES : Pneumatique gravement endommagé, entaillé ou montage inadapté AVG, AVD
5.2.3.e.2. PNEUMATIQUES : L'indicateur d'usure de la profondeur des sculptures est atteint ARD, ARG
5.3.2.b.2. AMORTISSEURS : Amortisseur endommagé ou donnant des signes de fuite ou de dysfonctionnement grave ARD
8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route AV

Défaillances mineures :
1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement usé AVG, AVD
2.3.1.a.1. JEU DANS LA DIRECTION : Jeu anormal
3.4.1.b.1. ESSUIE-GLACE : Balai d'essuie-glace défectueux AVG, AVD
4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant AVG

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 : 27/08/2018 : 26139 km / 26/05/2020 : 29319 km / 01/07/2022 : 46887 km / 19/06/2024 : 62591 km / 26/06/2026 : 92134 km

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

97442

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à +8 m/km) :	+2.1 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	1 %		5 %	
Forces verticales :	1081 daN			628 daN
Frein de service				
Forces de freinage :	316 daN	329 daN	230 daN	240 daN
Déséquilibre (<20%) :	4 %		5 %	
Forces de freinage (efficacité) :	316 daN	329 daN	230 daN	240 daN
Taux d'efficacité global (≥58 %) : 65 %				

Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 23 %

Émissions à l'échappement
Opacité des fumées(0.51 m-1) C1:<0.1 m-1 C2:<0.1 m-1

Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) : -1.6 % -2.1 %
Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) : -3.9 % -1.8 %